

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Kimberly-Clark Corporation » de la société « Kenvue Inc »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur:** « Kimberly-Clark Corporation »;
- **La cible:** « Kenvue Inc».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteur économique concerné

- La fourniture de produits d'hygiène.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 mars 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « Kimberly-Clark Corporation » de la société « Kenvue Inc », à travers l'acquisition de 100 % de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Kimberly-Clark Corporation » est une société par actions cotée en bourse, constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, sous le numéro d'enregistrement 239026, qui est l'entité contrôlant en dernier ressort Kimberly-Clark. Son siège social est situé au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, États-Unis, et son adresse commerciale au 351 Phelps Drive, Irving, Texas 75038, États-Unis. Elle est active dans la fabrication et la commercialisation d'une gamme de produits à base de fibres et de matériaux naturels ou synthétiques, utilisant des technologies de pointe dans le domaine des fibres, des non-tissés et de l'absorption, destinés à un usage personnel, professionnel et industriel.

« Kenvue Inc » est une société américaine de forme juridique incorporated (Inc.), cotée en bourse, constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, sous le numéro d'enregistrement 6629984, qui est l'entité contrôlant en dernier ressort Kenvue. Son siège social est situé au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, États-Unis, et son adresse commerciale au 1 Kenvue Way, Summit, NJ 07901, États-Unis. Elle fabrique et fournit à l'échelle mondiale des produits de santé grand public dans les catégories suivantes : soins personnels, santé et beauté de la peau et santé essentielle.

Fait à Rabat, le 05 mars 2026